

Les BASTIAN de la paroisse de Sixt dans le Faucigny

En dehors de Peillonex et de Bonneville, le patronyme Bastian est présent au XVI^e siècle dans les paroisses de Lutry et de Villette à Lavaux, évêché de Lausanne. Grâce à l'ac-censement du 27 avril 1503 et à l'albergement¹ du 9 juin 1513, consignés dans les inventaires lutriens des *reconnaisances*², nous disposons, par deux fois, de la mention précise de l'origine de Pierre Bastian le jeune (-1518), fils cadet de Pierre Bastian (-1529) reçu bourgeois de Lutry, le 25 avril 1535. Il est en effet signalé comme de « *la paroisse de Sixt dans le diocèse de Genève* » au moment d'acquérir le « morceau de grand bois » que lui avait concédé le Conseil de la ville de Lutry, le 27 avril 1503, alors qu'il était « *maintenant résident dans la paroisse de Lutry* » et que son frère, Pierre Bastian l'aîné (-1533), avait été albergé simultanément tout à côté, en Praz Péliçon, sur la commune de Villette, la même année. Il s'agit donc de rechercher l'origine des Bastian de Lavaux dans la paroisse de Sixt, située dans la haute vallée du Giffre dans la province de Faucigny du duché de Savoie.

La paroisse de Sixt (92 km²) était l'une des plus étendues du Faucigny avec sa voisine, Samoëns (135 km²), siège du mandement dont elle dépendait. Elle se situait à 800 m d'altitude en plein massif du Giffre, au confluent de deux hautes vallées alpines creusées par les branches du Giffre encore torrentueux parce que près de ses sources. De nombreux écarts ou maisons isolées et cinq hameaux principaux ou villages (Nambride, Le Fay, Englène, Passy et Salvagny) l'intégraient en plus de l'abbaye autour de laquelle se regroupaient une vingtaine de maisons, guère plus ou autant que dans chacun des hameaux. La gabelle du sel de 1561 (ADS, SA 2021), c'est-à-dire les données de l'impôt sur le sel qui recensait tous les habitants imposables, permet de connaître le lieu précis de résidence des Bastian sur ce vaste territoire, en grande partie couvert de roches et de glaces. Ils habitaient dans le hameau de Nambride (de *nant*, torrent, et *briva*, pont) composé d'une quinzaine de maisons et d'une nonantaine d'habitants à ses meilleurs moments. Situé sur la rive droite du Giffre supérieur, en amont dans la vallée, à l'ubac entre montagne et torrent, Nambride est encore aujourd'hui distant de quatre kilomètres du village de Sixt. Très proche du spectaculaire cirque alpin du Fer-à-cheval dont les parois verticales et sans issues surplombent le lieu-dit le Bout du Monde, le hameau se trouve à peine à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de la frontière valaisanne, la Suisse restant cependant inaccessible directement en raison de la barrière alpine.

1 - Cession de propriété foncière en emphytéose.

2 - Archives Communales de Lutry, Rouge F1 fol. 10 et Bleu K2 fol. 72. Une Reconnaissance est un document juridique et censitaire énumérant les propriétés reconnues par un abergataire.

Le mont Tenneverge et le cirque du Fer-à-cheval au fond de la vallée de Sixt d'après une gravure de 1864

